

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
2. SIGNATURE DU LIVRE D'OR DE LA MUNICIPALITÉ PAR MADAME RACHEL LAPIERRE RÉCIPIENDAIRE D'UNE DÉCORATION POUR SERVICE MÉRITOIRE (DIVISION CIVILE) DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE
3. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 4 FÉVRIER 2019
6. ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DES COMPTES PAYÉS AU 4 MARS 2019
7. CORRESPONDANCE
 - a) Ministère des Transports Refus de modifier la limite de vitesse sur la route 117
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Sylco Construction inc. c. Ville de Prévost et Municipalité de Piedmont
 - 8.1.1 Résolution – mandat pour la signature du projet de transaction et quittance conditionnel à la signature d'une entente intermunicipale pour l'entretien du chemin d'accès
 - 8.1.2. Résolution – mandat pour signer un projet d'entente intermunicipale
 - 8.1.3. Résolution – mandat pour entreprendre les démarches pour faire une demande d'annexion commune
 - 8.2 Renouvellement du contrat d'entretien ménager (Hôtel de ville, 707 boulevard des Laurentides et Travaux publics)
9. RÈGLEMENTS
 - 9.1 Dépôt par la directrice générale/secrétaire trésorière du compte-rendu de l'assemblée de consultation du 25 février 2019 relativement aux règlements 757-60-19
 - 9.2 Résolution – adoption du second projet de règlement #757-60-19 modifiant le règlement #757-07 et ses amendements afin de modifier les normes applicables dans la zone P-2-242, les normes relatives aux résidences de personnes âgées et les normes concernant la forme et la structure d'un bâtiment
 - 9.3 Résolution – date pour le dépôt de demandes afin que le règlement soit soumis au processus référendaire- 25 mars 2019
 - 9.4 Avis de motion- Règlement # 912-19 - Règlement autorisant des travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le chemin des cailles pour des raccordements sous pression via des pompes individuelles et un emprunt de 70 000 \$.

10. **TRAVAUX PUBLICS**

- Dépôt du procès-verbal du Comité des travaux publics du 19 février 2019
- 10.1 Résolution – permission de voirie – Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- 10.2 Acquisition d'un tracteur chargeur (246,264.95 toutes taxes incluses)
- 10.3 Acquisition d'un attachement pour tracteur-chargeur, balai ramasseur. (50535.47 \$)
- 10.4 Renouvellement du contrat de nettoyage des rues printanier (320-2018-01) pour l'année 2019 à la compagnie J.R. Villeneuve de Boisbriand

11. **URBANISME**

- Informations – statistiques
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 21 février 2019

Demandes d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

- 11.1 Analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des travaux de rénovation extérieure au 773, chemin de la Rivière
- 11.2. Analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des travaux d'agrandissement au 697, chemin Avila
- 11.3. Analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'implantation d'une enseigne sur bâtiment au 700, boulevard Jean-Adam
- 11.4. Analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour une modification de PIIA au 260, chemin du Bois
- 11.5 Analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour une modification de PIIA au 444. Chemin Avila

Demande de dérogation mineure

- 11.6 Demande de dérogation mineure au 582, chemin Jackrabbit afin de rendre conforme un bâtiment accessoire situé à 1.53 mètre de la ligne latérale alors que la réglementation exige 3 mètres
- 11.7 Demande de dérogation mineure au 574, boulevard des Laurentides afin de permettre une structure d'enseigne sur poteaux avec une hauteur de 4.85 mètres alors que la réglementation permet une hauteur de 4.5 mètres
- 11.8 Demande de dérogation mineure au 701, rue Principale afin de rendre conforme un bâtiment accessoire avec une superficie de 62.3 mètres carrés alors que la réglementation permet une superficie de 60 mètres carrés

12. **ENVIRONNEMENT**

- Informations

13 **FINANCES**

- Informations

13.1 PIQM 1.5 Élimination des raccords inversés - Adoption d'un échéancier

14 **LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR**

- Dépôt du procès-verbal du Comité des loisirs du 18 février 2019

15. **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR**

- Dépôt du procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur du 28 janvier 2019

16 **INFORMATIONS DIVERSES**

17. **VARIA**

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**